

# Évolution des prix des contrats d'électricité et de gaz en 2023



Nicolas Per

[nicolas.per@infor gazelec.be](mailto:nicolas.per@infor gazelec.be)

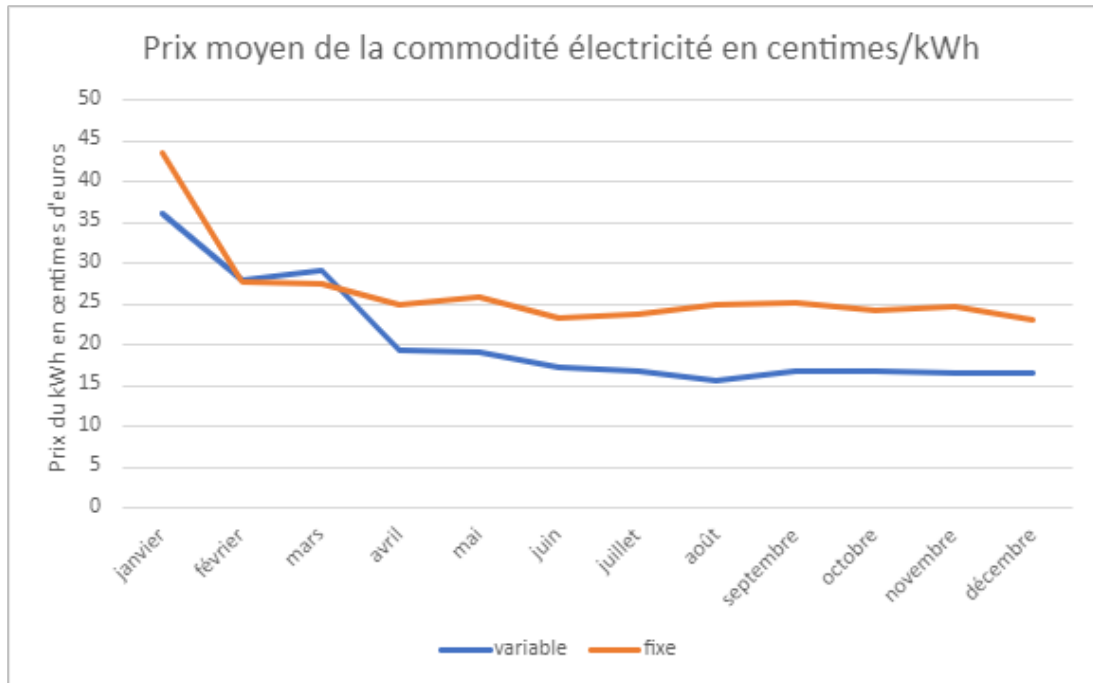
26 janvier 2024

# Évolution des prix des contrats d'électricité et de gaz en 2023

Les prix du gaz et de l'électricité ont été au cœur des préoccupations depuis le début de la crise énergétique que nous traversons depuis 2021. L'année 2023 étant terminée, nous analysons l'évolution des prix des contrats de gaz et d'électricité proposés par les fournisseurs au cours de cette année marquée par une baisse des prix et le retour de quelques contrats à prix fixe.

La facture énergétique des clients résidentiels comprend quatre éléments, dont la « commodité » (énergie) soumise à la concurrence, comprenant le prix du kilowattheure et la cotisation verte. Les autres composantes englobent les tarifs de distribution et de transport, diverses redevances et taxes, ainsi que la TVA. L'analyse présentée ici se concentre uniquement sur l'évolution des prix de la commodité.

## Évolution des prix de l'électricité



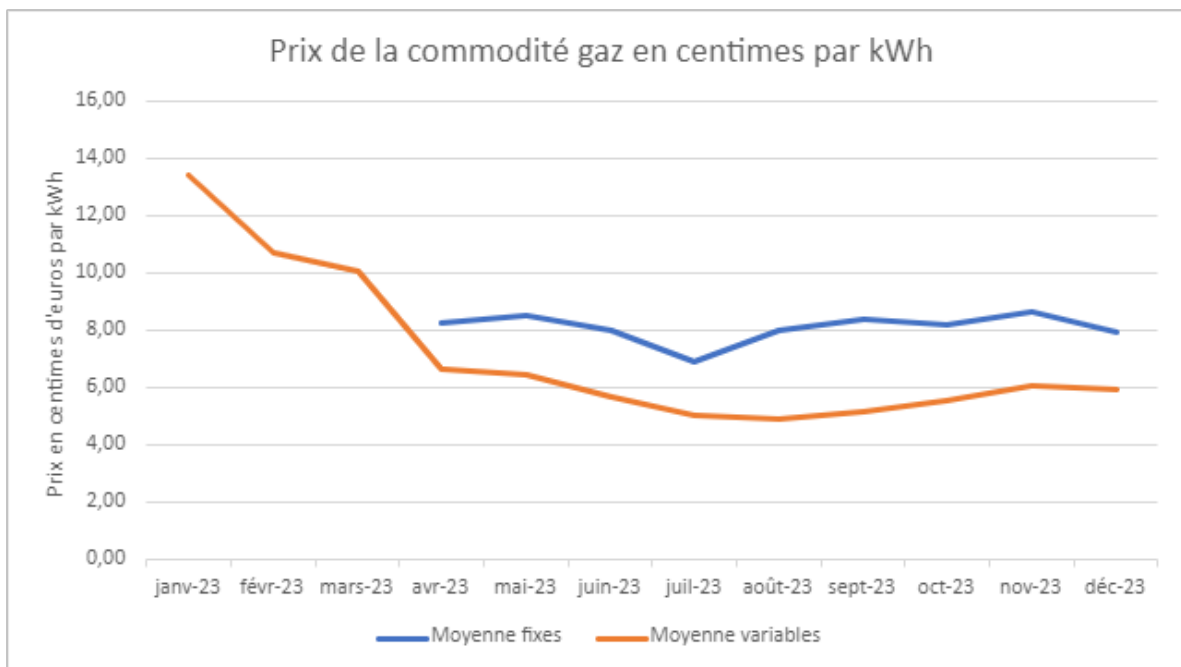
Au début de l'année 2023, les prix moyens des contrats d'électricité à prix fixe ont démarré à un niveau élevé pour ensuite connaître une baisse régulière tout au long de l'année, passant de 43,5 c€/kWh en janvier à 23,1 c€/kWh en décembre, soit une diminution significative de 47 %. Cette tendance à la baisse se retrouve également pour les contrats à prix variable, dont la moyenne est passée de 36,2 c€/kWh en janvier à 16,6 c€/kWh en décembre, soit une diminution de 54 %. Le niveau de prix des contrats à prix variable était nettement inférieur.

De janvier à mars, l'écart de prix entre les contrats à prix fixe et à prix variable est resté faible. Cela s'explique par le fait que la seule offre à prix fixe était le contrat *eMobility* de TotalEnergies, conditionné à la possession d'une voiture électrique. À partir d'avril, l'introduction par Engie d'un contrat à prix fixe pour tous les utilisateurs a creusé l'écart entre les deux types de contrats, la moyenne des contrats à prix fixe devenant supérieure à celle des contrats à prix variable. D'autres contrats à prix fixe seront proposés au cours de l'année, c'est le cas du contrat *Mega fixe* via Testachats à partir de juillet et du *Pixel Blue fixe* de TotalEnergies à partir d'août.

On remarquera que la prime du fixe est plus élevée qu'avant la crise de l'énergie que nous traversons depuis la fin de l'année 2021. Cela s'illustre par un écart de prix plus important entre les deux types de contrats.

Globalement, les prix de l'électricité ont diminué par rapport à ceux atteints au cœur de la crise en 2022, ils se sont cependant stabilisés à un niveau supérieur à ceux proposés par les fournisseurs avant la crise (en moyenne autour de 8 centimes par kWh).

### Évolution des prix du gaz



Au début de l'année 2023, aucun contrat à prix fixe de gaz n'était proposé sur le marché, il fallait attendre avril pour qu'Engie en propose finalement un, le contrat *Easy fixe*. Mega proposera le même type de contrat en juillet et TotalEnergies en août. On peut observer, sur le graphique, que les contrats à prix fixe affichent un prix plus élevé.

La moyenne de prix des contrats à prix fixe commence en avril à 8,27 c€/kWh. Celle-ci étant influencée à ce moment par le seul contrat d'Engie, elle diminue légèrement jusqu'en juillet, avant de remonter progressivement jusqu'à la fin d'année pour atteindre 7,96 c€/kWh en décembre.

La moyenne des prix des contrats à prix variable est passée de 13,74 c€ le kWh en janvier 2023 à 5,96 c€ le kWh en décembre 2023, soit une diminution de 57 %. Comme pour l'électricité, on observe une forte diminution en début d'année. À partir de là, les prix oscillent autour de 5-6 c€/kWh jusqu'à la fin de l'année.

On voit donc que les contrats à prix fixe restent plus chers. Comme pour l'électricité, en matière de gaz, la prime du fixe est plus élevée qu'avant la crise de l'énergie : l'écart de prix moyen entre ces deux types de contrat atteint 2 centimes par kWh.

De manière générale, les prix du gaz proposés par les fournisseurs ont diminué par rapport à l'année 2022, mais ils restent toutefois bien supérieurs à ceux d'avant crise qui se situaient autour de 3 centimes par kWh.

## Conclusion

L'analyse de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité proposés par les fournisseurs met en lumière la persistance de la crise énergétique en 2023. Bien que le niveau de prix ait connu une baisse, il demeure nettement plus élevé qu'avant 2021. Les contrats à prix fixe, bien que présents, sont peu nombreux et affichent des tarifs plus élevés que ceux à prix variable, soulignant une prime du fixe bien plus importante depuis la réintroduction de ce type de contrat. Cette tendance semble traduire que le risque d'augmentation des prix n'est pas écarté, les fournisseurs préférant proposer des contrats à prix variable et se prémunir contre les risques en imputant une prime du fixe importante sur ce type de contrat.